

AGENDA

21-23 octobre 2007 / Bamako : Séminaire de formation et d'information sur les enjeux de l'APE à l'intention des Membres du Comité Interparlementaire (CIP) de l'UEMOA ;

22 au 24 octobre 2007 / Ouagadougou : 3^{ème} réunion du Comité Technique Mixte (CTM) du Corridor Bamako-Dakar par le Sud

22-26 octobre 2007 / Dakar : 11^{ème} Réunion du Comité de Gestion du Tarif Extérieur Commun (TEC) de l'UEMOA ;

28 octobre- 04 novembre 2007 / Ouagadougou : Tournoi de football de l'UEMOA.

Ouagadougou

Signature d'un mémorandum d'entente entre l'UEMOA et la République Fédérative du Brésil dans le domaine des biocarburants



Monsieur Celso AMORIM, Ministre brésilien des Relations Extérieures et Monsieur Rui Duarte BARROS, Commissaire chargé du Département du Développement Social et Culturel, assurant l'intérim du Président de la Commission, procédant à la signature du mémorandum d'entente.



Son Excellence Luiz Inacio LULA DA SILVA, Président de la République Fédérative du Brésil, a assisté à la signature du mémorandum d'entente entre son pays et l'UEMOA, dans le domaine des biocarburants.

En marge de la visite officielle au Burkina Faso de Son Excellence Luiz Inacio LULA DA SILVA, Président de la République Fédérative du Brésil, l'UEMOA et le Brésil ont procédé, lundi 15 octobre 2007 à Ouagadougou, à la signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine des biocarburants.

Par cet Accord, signé par Monsieur Rui Duarte BARROS, Commissaire chargé du Département du Développement Social et Culturel, assurant l'intérim du Président de la Commission, et Monsieur Celso AMORIM, Ministre brésilien des Relations Extérieures, en présence de Son Excellence Luiz Inacio LULA DA SILVA, Président de la République Fédérative du Brésil et des Membres de la Commission, les deux Parties ont convenu d'établir et de mettre en œuvre un Programme d'action en matière de biocarburants et de cogénération d'énergie ayant pour but de :

- promouvoir la tenue de séminaires sur les biocarburants et la cogénération visant à un échange d'expériences entre les Parties, avec l'implication des secteurs public et privé, de spécialistes, de scientifiques et de toutes autres compétences ;
- promouvoir l'échange de missions techniques et du secteur privé à des dates à convenir ;
- soutenir le développement de la composante Biocarburants du Programme Régional Biomasse Energie (PRBE) dans l'espace UEMOA en considérant, entre autres, les aspects suivants :
 - le renforcement institutionnel ;
 - le cadre réglementaire du secteur ;
 - l'aménagement agricole et le développement régional ;
 - les pôles de compétence et les modèles d'affaires pour le développement de la production et de la consommation de biocarburants ;
 - l'échange d'expériences sur le rôle de l'agriculture familiale dans la production de biocarburants ;
 - l'élaboration conjointement des projets de coopération technique pour former les ressources humaines du

secteur des biocarburants et de la cogénération dans les pays membres de l'UEMOA ;

- identification des partenariats avec des pays tiers, des institutions et des organismes internationaux ayant intérêt à soutenir des projets spécifiques pour la mise en œuvre d'un programme de production et de consommation de biocarburants au sein de l'UEMOA ;

(Suite en page 2)



Vue des Membres de la Commission à la cérémonie

- initiation de toutes autres formes de coopération convenues mutuellement.

Il faut rappeler que c'est depuis juin 2006 que la Commission de l'UEMOA a engagé des échanges avec les autorités brésiliennes, en vue de promouvoir la coopération dans le domaine des biocarburants. Cette volonté a été réaffirmée lors des rencontres qui ont eu lieu entre les deux délégations, en marge des Conférences internationales sur les biocarburants, tenues respectivement en juin 2007 à Bruxelles (Belgique) et en fin juillet 2007 à Addis-Abeba (Ethiopie).



TOURNOI DE FOOTBALL DE L'UEMOA

Ouagadougou

**Du 28 octobre
au 04 novembre
2007**

Réalisé par la Direction de la Communication,
de la Documentation et des Archives de la
Commission de l'UEMOA

« La Semaine de l'UEMOA » est disponible
sur le net : www.uemoa.int

Ouagadougou

Première réunion du Comité Consultatif sur l'Harmonisation des Politiques et des Législations des Etats membres de l'UEMOA en matière de Pêche et d'Aquaculture



Monsieur Rui Duarte BARROS, Commissaire chargé du Département du Développement Social et Culturel, prononçant le discours d'ouverture.

Le Comité Consultatif sur l'Harmonisation des Politiques et des Législations des Etats membres de l'UEMOA en matière de Pêche et d'Aquaculture (CCPA) s'est réuni les 9 et 10 octobre 2007 à Ouagadougou, en vue d'adopter son projet de règlement intérieur et faire l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme triennal de développement du secteur de la pêche au sein de l'UEMOA.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Rui Duarte BARROS, Commissaire chargé du Département du Développement Social et Culturel, assurant l'intérim de Monsieur Ismaïl Kpandja BINGUITCHAFARE, Commissaire chargé du Département du Développement Rural, des Ressources Naturelles et de l'Environnement

Monsieur Rui Duarte BARROS a, dans son allocution, rappelé que la pêche constitue l'activité principale d'une frange importante de la population. Elle est la seule source de revenus pour certaines catégories de populations et contribue largement à assurer la sécurité alimentaire des populations urbaines et rurales de l'Union.

Pour Rui Duarte BARROS, « la tenue de cette réunion du Comité Consultatif est une étape importante dans la mise en œuvre des réformes visant à harmoniser et à coordonner la gestion et les stratégies de développement du secteur de la pêche de l'espace communautaire, où des règles communes seront édictées et mises en œuvre de façon concertée ».

Les participants ont, au cours des travaux, examiné, le projet de règlement intérieur du Comité Consulta-

tif, l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme triennal de développement du secteur de la pêche au sein de l'UEMOA. Les discussions ont porté essentiellement sur les activités principales qui seront menées en 2008, notamment, l'harmonisation des législations en matière des pêches maritimes, l'harmonisation des législations en matière des pêches continentales, l'étude sur le Suivi Contrôle et Surveillance (SCS) des pêches et l'étude sur la définition d'une stratégie régionale de négociation des accords de pêche.

A l'issue des travaux, le Comité a fait les recommandations ci-après :

A la Commission de l'UEMOA :

- la mise en œuvre, dans les meilleurs délais, des activités retenues en raison de l'état actuel de surexploitation des ressources halieutiques ;
- la formalisation des relations de coopération avec les organisations sous régionales comme la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P) et la CPCO.

Aux Etats membres :

- la création de cadres nationaux de concertation.
- la mise en place ou le renforcement des systèmes de surveillance des pêches.
- l'élaboration de programmes nationaux en pêche et aquaculture à soumettre au financement FRDA.

Aux organisations professionnelles

- la création d'organisations sous régionales de professionnels de la pêche et de l'aquaculture.



Vue partielle des participants